Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche
Service Expertise Territoriale Risque et Sécurité
Unité Veille Etude Prospective

CONCHYLICULTURE
Premiers résultats du recensement conchylicole 2012

➢ Entreprises 2012

Ensemble : 236 dans la Manche (66 dans le Calvados)

161 entreprises pratiquent une production « mono espèce », et dans ce cas majoritairement des huîtres.

Le détail ci-après des entreprises par espèce ne correspond donc pas au total général des entreprises.

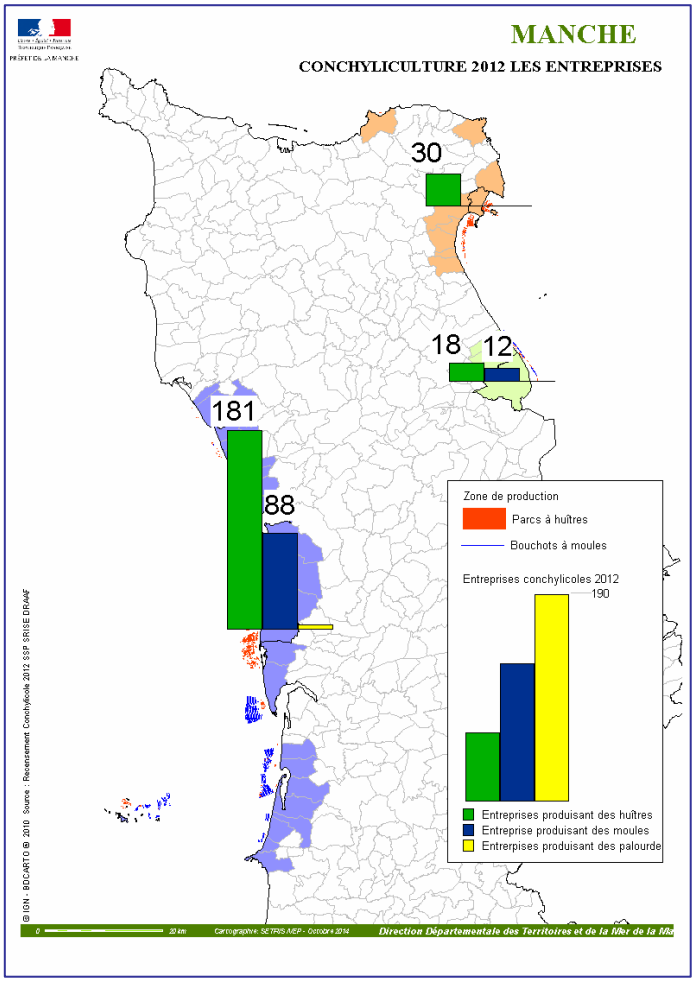

Ensemble production (Manche)

- Production d'huîtres 229 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 181
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 30
  - Bassin UTAH : 18
- Production de moules edulis : 100 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 88
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 0
  - Bassin UTAH : 12
- Production palourdes : 5 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 5
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 0
  - Bassin UTAH : 0

Sous marquage sanitaires

- Production d'huîtres 136 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 116
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 15
  - Bassin UTAH : 5
- Production de moules edulis : 78 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 72
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 0
  - Bassin UTAH : 6
  -
- Production palourdes : 5 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 5
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 0
  - Bassin UTAH : 0

Marquage sanitaire :
Les ventes de coquillages pour la consommation humaine se font uniquement sous marquage sanitaire. Les entreprises conchylicoles doivent avoir obtenu l'agrément des services vétérinaires et apposer un marquage indélébile. Ce marquage permet d'identifier l'entreprise expéditrice. Les ventes incluent des coquillages adultes issus d'autres régions ou pays, achetés en vrac, même s'ils ont séjourné peu de temps dans les parcs ou bassins de l'entreprise expéditrice.
Sans marquage :
Dans le cas de l'ostréiculture particulièrement, la « ventes pour la consommation » et la production commercialisée de coquillages de taille marchande ne sont pas équivalentes, en particulier du fait de l'importance des transferts d'huîtres entre régions de production. Les flux d'huîtres adultes sont principalement orientés des bassins ostréicoles de la Manche-mer du Nord vers les bassins ostréicoles d'Aquitaine. Ces ventes se font sans marquage sanitaire

Sans marquage sanitaire

- Production d'huîtres 103 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 73
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 26
  - Bassin UTAH : 14

- Production de moules edulis : 23 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 19
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 0
  - Bassin UTAH : 5
  -
- Production palourdes : 8 entreprises
  - Bassin Côte Ouest : 8
  - Bassin Saint-Vaast-la-Hougue : 0
  - Bassin UTAH : 0

La localisation des parcs des entreprises ayant leur siège dans le département dépasse les limites manchoises. 3 entreprises exploitent des parcs dans le Calvados, 16 en Bretagne Nord, 3 en Bretagne Sud, 6 en Pays de Loire et 38 en Poitou Charente.

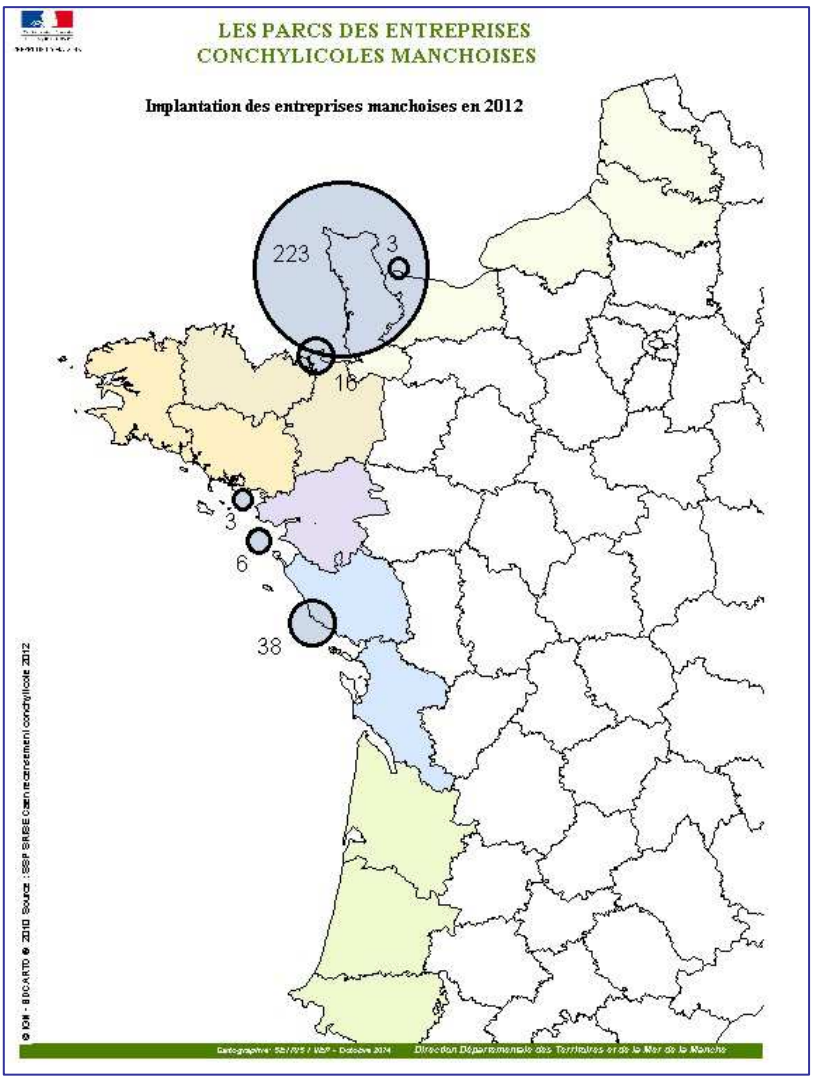

➢ **<u>Main d'œuvre 2012</u>**

Chefs d'entreprise

- Basse Normandie : 302
- Manche : 236
- Calvados : 66

Salariés non familiaux Basse-Normandie

- Total : 750
- Temps complet : 596
- Temps partiel : 154
- Saisonniers : 1 914

➢ Production manchoise par bassin 2012

- Huîtres creuses vendues : 15 120 tonnes
  - demi – élevage : 830 tonnes
  - Adultes : 7 500 tonnes sans marquage - **6 790 tonnes sous marquage**.

- Moules edulis vendues : 12 140 tonnes
  - 1 510 tonnes sans marquage
  - **10 625 tonnes sous marquage**.

- Palourdes : 19 tonnes

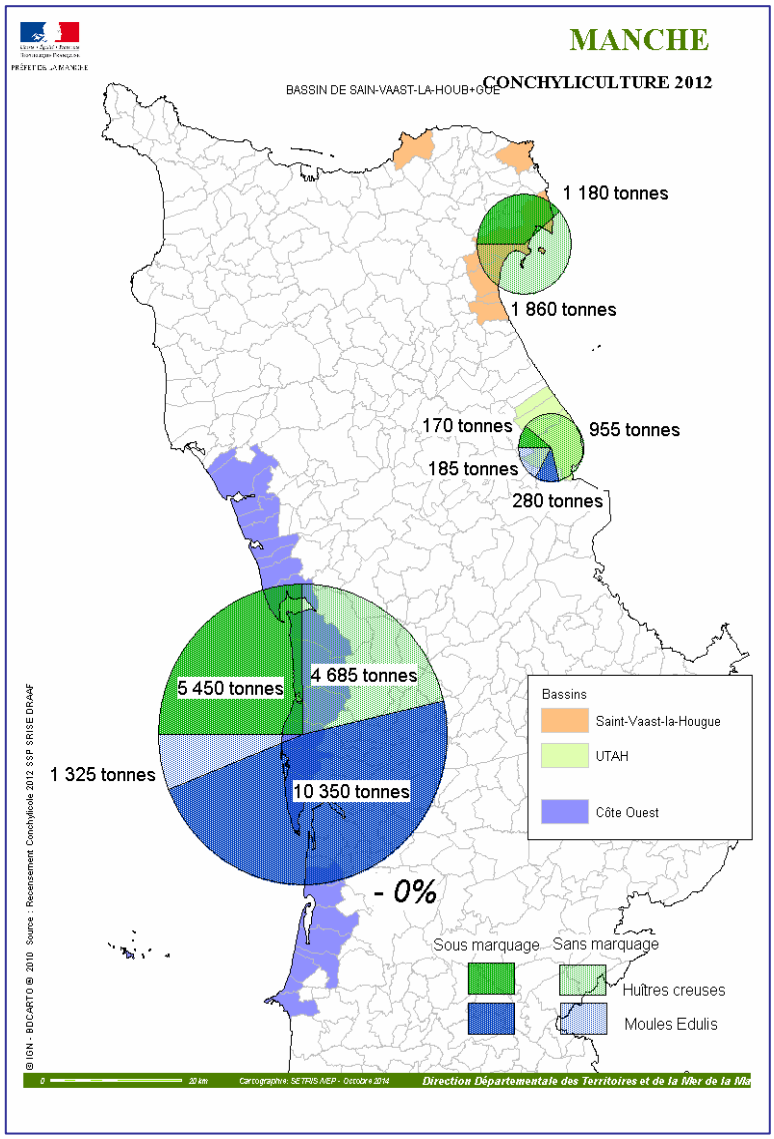

Huîtres :

La production est concentrée à 72,5 % sur le bassin de la Côte Ouest. Cette part est de 80 % pour les huîtres destinées à la consommation humaine (sous marquage sanitaire). La surface moyenne exploitée des parcs d'huîtres creuses est la plus élevée dans le bassin de Saint-Vaast (3 hectares en moyenne) et la plus faible dans le bassin d'Utah (moins d'un hectare).

Moules :

Les entreprises conchylicoles de la Manche sont en très grande majorité situées sur le bassin de production de la Côte-Ouest. 85 entreprises exploitent 250 kilomètres de bouchots et assurent 97 % des ventes à la consommation. Le poids moyen vendu par entreprise est de 159 tonnes.

Palourdes :

Au total, 10 entreprises conchylicoles ayant leur siège en Basse-Normandie produisent des palourdes, dont 8 ont leur siège situé sur le bassin de la Côte-Ouest. 5 entreprises ont vendu 19,5 tonnes de palourdes sous marquage sanitaire, soit un poids moyen vendu par entreprises de 3,9 tonnes.

	Basse-Normandie	En 2001	En 2012	évolution
Basse-Normandie	Surface parcs à huîtres exploités (ha)	927	964	4%
	Longueurs bouchots (km)	267	284	6%
Manche	Surface parcs à huîtres exploités (ha)	811	non disponible	
	Longueurs bouchots (km)	267	284	6%

➢ Chiffres d'affaires 2012

Le chiffre d'affaires global de la conchyliculture en 2012 s'élevait à 119,9 millions d'euros dans la Manche (30,4 millions dans le Calvados).

Les entreprises de la Manche ont dégagé en moyenne un chiffre d'affaires total supérieur à celui des entreprises du Calvados : 516 700 € dans la Manche contre 460 800 € dans le Calvados en 2012.

Le chiffre d'affaires moyen des entreprises produisant à la fois des huîtres et des moules est supérieur à celui des entreprises spécialisée sur une espèce.

La conchyliculture, en 2012, représentait 9,4 % du chiffre d'affaires départemental de l'activité primaire « agriculture de la terre et de la mer ».

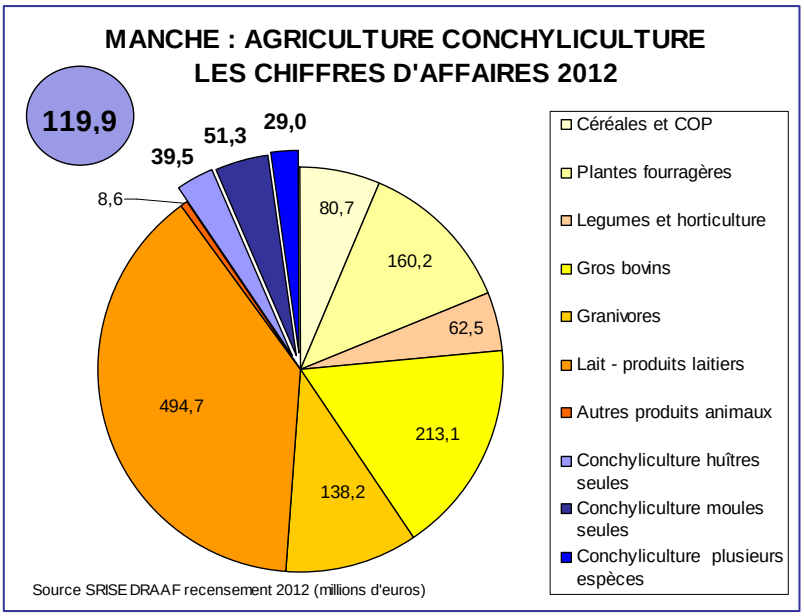

➢ Les évolutions 2002 – 2012

La Manche occupe toujours les premiers rangs au niveau national pour la production de moules edulis. On note une baisse de la production entre 2002 et 2012, principalement pour la production sans marquage sanitaire.
Le volume d'huîtres est en léger repli au niveau départemental, la baisse est significative sur la Côte Est.
La production de moule à la consommation (sous marquage) est stable.

	Espèces	En 2001	En 2012	évolution
Manche	Huîtres sous marquage	7 610	6 786	-11%
	Huîtres sans marquage	7 170	7500,25	5%
	Moules sous marquage	10 732	10 626	-1%
	Huîtres sans marquage	2 508	1511,948	-40%

Sources : SSP/ SRISE DRAAF de Caen/ recensements conchylicoles 2002 et 2012

	2002	2012	Evolution
Entreprises	216	232	7%
Emploi (personnes)*	**3 298**	***3 243***	**-2%**
Emploi (équivalent temps plein)*	**1 233**	**1 286**	**4%**
Surface exploitée huîtres (ha)	811	680	-16%
Moules longueur bouchots (km)	267	250	-6%
Huîtres sous marquage sanitaire (tonnes)	7 610	7 500	-1%
Huîtres sans marquage sanitaire (tonnes)	7 170	6 790	-5%
Huîtres demi élevage (tonnes)		832	
Moules sous marquage sanitaire (tonnes)	10 732	10 625	-1%
Moules sans marquage sanitaire (tonnes)	2 508	1 510	-40%

** chiffres Basse-Normandie (la Manche représente plus de 80 % du total)*

Site Agreste :
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur316.pdf

DRAAF Basse-Normandie
http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr/Conchyliculture

P.Quesnel T:\setris\10_VEP\0_PRODUCTION_VEP\2_NOTES ET PUBLICATIONS\3 Autres notes/\note chiffres conchyliculture 2012.doc